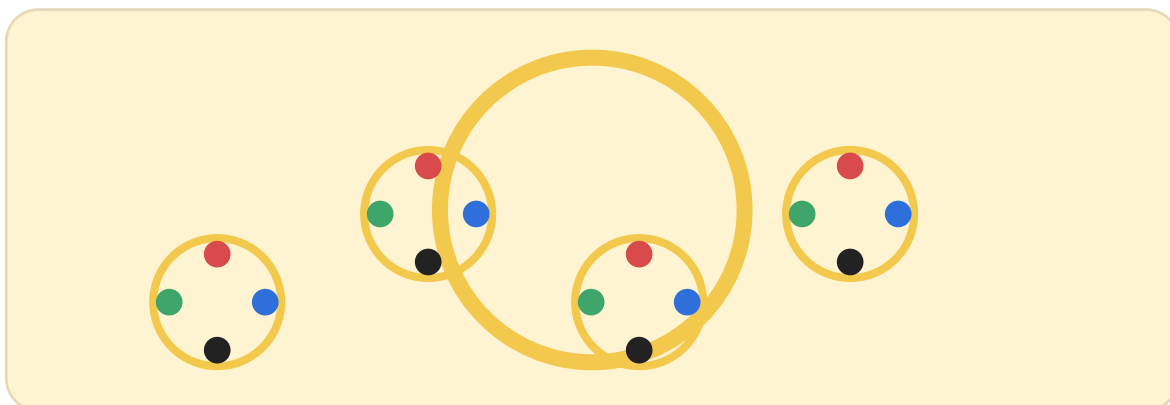


Pour une politique de la présence

Rendre la fraternité effective



Faire de la présence humaine organisée le cœur d'une nouvelle politique de solidarité.

Date : 18 mai 2026

Ouverture

La collection s'achève sur une proposition simple : la politique de solidarité devrait devenir une politique de la présence. Non pas une présence vague ou sentimentale, mais une présence organisée, reconnue, soutenue, durable. Autour de chaque personne vulnérable, il devrait être possible d'identifier des personnes qui restent là, des rôles qui tiennent, des institutions qui soutiennent, des compensations qui répondent et un droit qui protège.

Présence de la personne elle-même

La première présence à garantir est celle de la personne impliquée. Elle ne doit pas disparaître derrière son handicap, son âge, sa maladie, son dossier, sa mesure de protection ou son statut administratif. Une politique de la présence cherche sa parole, ses préférences, ses refus, ses habitudes, ses attachements, ses signes, son rythme. Elle accepte que l'expression humaine puisse être fragile, indirecte, lente, parfois contradictoire, mais toujours digne d'attention.

Présence des autres

La présence des autres ne doit pas être laissée à l'improvisation. Les proches peuvent être là, mais ils ne doivent pas être seuls. Les professionnels peuvent intervenir, mais ils ne doivent pas être coupés du cercle humain. Les bénévoles et citoyens peuvent contribuer, mais ils doivent être reconnus et sécurisés. Les institutions peuvent garantir, mais elles doivent rester au service de la relation. La présence devient politique lorsqu'elle est organisée pour durer.

Un territoire de fraternité

Une politique de la présence pourrait se déployer dans chaque territoire : communes, départements, associations, établissements, services, collectifs citoyens. Partout, la même question pourrait être posée : autour des personnes qui risquent d'être abandonnées, qui est là ? Qui manque ? Qui peut être appelé ? Qui soutient ceux qui soutiennent ? Qui garantit que le cercle ne s'éteint pas ?

Une proposition transversale

Cette politique n'appartient à aucun parti. Elle peut parler à tous ceux qui veulent prendre au sérieux la fraternité, la solidarité, la dignité, la démocratie locale, la protection des plus faibles et la responsabilité publique. Elle ne remplace pas les débats économiques, sociaux ou institutionnels. Elle leur donne un centre humain : la personne vulnérable et le micro-collectif nécessaire autour d'elle.

Conclusion

Rendre la fraternité effective, c'est faire en sorte que les plus vulnérables ne soient pas seulement protégés en principe, mais entourés en réalité. C'est reconnaître que la présence humaine est une infrastructure aussi essentielle que les budgets, les bâtiments, les services et les lois. Une société fraternelle ne se contente pas de déclarer qu'elle n'abandonne personne. Elle s'organise pour que cela devienne vrai.

Phrase de synthèse

Une politique de la présence organise autour de chaque personne vulnérable les conditions humaines, juridiques et institutionnelles du non-abandon.